

*De Paris à Washington. La politique internationale du Québec*  
de Luc Bernier, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec,  
1997, xvii + 173 p.

Pauline Curien

Volume 17, Number 1-2, 1998

Femmes, citoyenneté et représentation

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/040119ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/040119ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (print)

1703-8480 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Curien, P. (1998). Review of [*De Paris à Washington. La politique internationale du Québec* de Luc Bernier, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1997, xvii + 173 p.] *Politique et Sociétés*, 17(1-2), 306–308.  
<https://doi.org/10.7202/040119ar>

Tous droits réservés © Société québécoise de science politique, 1998

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

**Érudit**

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

---

***De Paris à Washington. La politique internationale du Québec***

de Luc Bernier, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1997, xvii + 173 p.

La chance et un bon sens de l'à-propos (l'auteur parle de *timing*), voilà les deux principaux facteurs de l'essor de la politique internationale québécoise – et le général de Gaulle y tint une place décisive. Cela, des acteurs de l'époque ou des chercheurs l'ont dit avant Bernier. Mais l'originalité de ce petit livre réside dans son objectif théorique, car il propose « une approche intégrée des politiques publiques qui permet de dépasser les limites des modèles développés pour l'étude des relations internationales [ ; ceux-ci souffrent en effet] de leur manque d'adaptabilité à l'étude du cas d'un État non souverain » (p. xvi). Comme l'indique le titre, l'auteur entend ainsi expliquer les relations du Québec avec ses deux partenaires privilégiés, la France et les États-Unis.

Pour ce faire, L. Bernier passe en revue les diverses écoles théoriques sur le sujet, en signalant très vite qu'il est un émule d'Allison. Celui-ci, dans son explication de l'action gouvernementale, insiste particulièrement sur le rôle de l'administration et des luttes de pouvoir au sein de l'appareil, déboutant ainsi l'approche réaliste qui voit l'État comme un acteur unitaire et rationnel. En se guidant sur cette prémisse, L. Bernier retient deux modèles explicatifs : celui de Kingdon sur les anarchies organisées, pour qui les problèmes et les solutions politiques peuvent s'associer lorsque se présente une opportunité (cousine conceptuelle de la chance) fournie par la vie politique ; et celui de Mazmanian et Sabatier (qui décourtique la mise en œuvre des politiques en identifiant ses trois rouages (la solvabilité du problème, les qualités des lois et l'environnement socioéconomique)).

En combinant ces deux modèles, l'auteur propose le sien, clair et convaincant, qui fait fi d'une causalité pure et dure et intègre la part de l'impondérable. Il peut ainsi, sinon invalider, du moins affaiblir le modèle systémique (émergence d'une politique, formulation, adoption, mise en œuvre, adoption et évaluation), car son analyse montre bien que, dans la politique internationale québécoise, les mises en œuvre ont régulièrement

devancé les formulations. Ensuite, lorsque les formulations ont vu le jour (« doctrine » Gérin-Lajoie, énoncés de politique de 1985 et de 1991), elles n'ont guère levé le flou sur les objectifs et les manières de procéder (p. 127).

Ce mode de fonctionnement se caractérise aussi par son aspect réactif (adaptation du concept de « processus itératif » d'Allison, p. 122) quant aux avances de la France et aux défaillances du gouvernement fédéral. « En établissant des liens avec le Québec, la France lui donnait la possibilité d'avoir des relations internationales sans la permission d'Ottawa et de pénétrer ainsi dans la zone grise constitutionnelle » (p. 68). Si le gouvernement a sollicité la venue de de Gaulle à l'Expo 67, c'est la brèche ouverte lors du discours du balcon qui lui a permis d'avancer ses pions. De même, le nouveau souffle des relations internationales québécoises dans les années 1980 fut une « réponse » au départ à la retraite de P.-E. Trudeau.

Les relations avec les États-Unis ne se prêtent pas au mode réactif. Selon L. Bernier, la maladresse avec laquelle des gouvernements successifs ont mené leurs relations avec les États-Unis est due à la difficulté de s'arrimer aux réseaux décisionnels économiques et politiques américains. C'est l'étape de la mise en œuvre qui renâcle. En effet, autant la France est centralisée et ses pouvoirs sont identifiés, autant les pouvoirs américains sont décentralisés et polymorphes. La formation que reçoivent les fonctionnaires québécois ne leur donnerait pas, semble-t-il, la compétence culturelle appropriée pour affronter un tel partenaire. À cela s'ajoute la réticence des Américains à envisager une partition au nord, dont la simple évocation ravive le douloureux souvenir de la Guerre de Sécession. Dans ce contexte, les gouvernements québécois n'ont pas su établir une délégation à Washington, qui procurerait pourtant, selon l'auteur, une position stratégique à la politique internationale du Québec (p. 109).

D'ailleurs, dans son examen de la mise en œuvre, L. Bernier en vient à déplorer l'inadéquation des moyens que se sont octroyés les gouvernements successifs dans leur politique internationale, du moins depuis une dizaine d'années. Après vingt années de croissance (augmentation ininterrompue des tâches, du personnel et des dépenses par rapport au PIB), les relations internationales ont stagné et sont maintenant (depuis 1996) scindées en plusieurs ministères, privées de six délégations, et on continue à abuser des nominations politiques (p. 134-145).

Au bout du compte, L. Bernier constate que l'anarchie organisée fonctionne, mais qu'elle fonctionnerait mieux si les objectifs étaient plus clairs, si les groupes de pression qui soutiennent le Ministère étaient plus actifs, si les médias étaient plus empressés de couvrir les succès du Ministère et si les budgets étaient plus généreux.

La conclusion est pessimiste, certes. Mais elle ne gâte en rien cette lecture passionnante qui profitera aux chercheurs, novices ou chevronnés : ils apprécieront sa clarté, la bonne utilisation de la synthèse et l'audace de l'auteur de vouloir théoriser l'impondérable. Ce livre fournit un excellent complément aux ouvrages des acteurs de l'époque, Morin et Lapalme notamment, car il systématise ce qui y relevait souvent de l'intuition. De

plus, il contribuera certainement à dépasser la ségrégation *high politics/low politics*, car il montre bien que l'éducation, la culture, et même l'hydro-électricité, ont été les vecteurs centraux d'une émergence internationale. D'ailleurs, il y a fort à parier que l'après-guerre froide verra les *ex-low politics* occuper la majeure partie des relations internationales.

Ces éloges s'accompagnent toutefois de trois réserves. Tout d'abord, on aurait apprécié que le cadre conceptuel soit appliqué, sous forme de schéma, aux relations avec la France, d'une part, et surtout avec les États-Unis, d'autre part. En effet, si les propos de L. Bernier suivent scrupuleusement un fil conducteur au sujet des relations québéco-françaises, l'exposé sur les États-Unis ne démontre pas aussi bien le caractère itératif de la relation ; il « colle » moins au modèle. Par ailleurs, L. Bernier lance une piste trop stimulante pour qu'elle n'ait pas été creusée – quoique cela aurait peut-être entraîné trop loin l'auteur – au sujet des propositions de politiques : il note que le nombre de propositions effectivement adoptées dépasse celui des propositions énoncées par les partis. Il en conclut que, conformément au modèle de Kingdon, « les fonctionnaires ajoutent leurs propres propositions dans la formulation de politiques et de lois » (p. 82). On aurait aimé en savoir plus, savoir qui avait proposé quoi.

Impossible finalement de conclure sans regretter quelques calamités linguistiques, courantes dans l'idiome universitaire et peut-être, par là même, promises à un brillant avenir, mais ce n'est pas un motif suffisant pour les perpétrer impunément. Mentionnons « païer », « originer », « habilités », « stationnés » en parlant des fonctionnaires, « priorisation », etc. Il n'est pas superflu de les relever, car, comme l'indique l'auteur (p. 16), la recherche québécoise en relations étrangères a tendance à faire partie intégrante de la politique internationale ; or, la qualité de la langue de la recherche peut servir cette politique, comme elle peut lui nuire... Tant il est vrai que la qualité d'une interaction repose notamment sur sa transparence. Toutefois, ce ne sont pas ces menues réserves que l'on retiendra, mais bien le riche apport théorique du livre.

Pauline Curien  
*Université Laval*